

La futaie irrégulière

1. Définitions

La futaie irrégulière fait cohabiter sur une même parcelle des arbres d'âge et de dimension très variés. Elle peut être conduite pied à pied (on parle de futaie jardinée), par bouquets ou les 2 à la fois. Ce traitement s'appuie préférentiellement sur le renouvellement des arbres par voie naturelle.

2. Principaux objectifs

Le traitement en futaie irrégulière a pour principal objectif de produire la plus forte proportion possible de bois d'œuvre en privilégiant les gros bois.

Il a également pour objectif de :

- réduire les travaux les plus pénibles (dégagements de plants,...) en utilisant au mieux les processus naturels (dosage de la lumière, réaction des essences,...) ;
- de maintenir une certaine permanence des paysages forestiers, de forger un cadre de vie agréable grâce à des interventions douces.

Il tente d'allier au mieux rentabilité économique et respect des équilibres biologiques.

3. Critères d'exploitabilité

Par exemple, les diamètres d'exploitabilité optimum pour les chênes et hêtres se situent entre 55 et 80 cm. Pour le châtaignier, entre 40 et 50 cm. Le chêne rouge d'Amérique entre 50 et 70 cm. Le frêne, l'érable sycomore et le merisier entre 50 et 60 cm de diamètre.

4. Schéma sylvicole

Pour pouvoir se perpétuer dans les meilleures conditions possibles, la futaie irrégulière doit s'approcher d'un état défini par une structure et une surface terrière optimisant production de bois et conditions d'obtention de la régénération naturelle.

* Cas des peuplements riches en feuillus autochtones (chêne, hêtre châtaignier,...)

On considère que l'état d'équilibre est atteint lorsque la futaie remplit les conditions suivantes :

- Surface terrière des arbres de futaie précomptable (diamètre $>$ à 17.5 cm de diamètre) comprise entre 12 et 18 m² / ha.
- Répartition équilibrée des différentes classes de grosseur.
petits bois (PB) / bois moyen (BM) / gros bois (GB).

PB 2 à 4 m²/ha

BM 4 à 6 m²/ha

GB 6 à 9 m²/ha.

En nombre de tiges, on obtient ;

PB 35 à 60 %

BM 20 à 45 %

GB 15 à 30 %.

- Présences de bouquets de régénération et de perches.

Coupe de futaie irrégulière : Coupe intervenant dans toutes les catégories de bois, associant en une seule intervention récolte, amélioration et régénération dans le peuplement.

La coupe ne se contente pas de prélever les gros bois. Elle comprend :

- la récolte des gros bois ayant atteint le diamètre objectif,
- l'extraction éventuelle d'arbres dépérissants (coupe sanitaire),
- le prélèvement de bois moyens, petits bois et perches gênant des tiges dont la qualité actuelle ou escomptée leur est supérieure (éclaircie).

Elle a également pour objectif d'apporter la lumière nécessaire au développement des semis et de favoriser la croissance d'arbres dans les différentes catégories de grosseur.

Les coupes sont programmées avec une périodicité comprise entre 5 et 12 ans en fonction du rythme de croissance du peuplement. L'intensité du prélèvement par catégorie de grosseur doit être compatible avec le maintien de l'état d'équilibre du peuplement.

Le prélèvement ne doit pas excéder 30 % de la surface terrière totale du peuplement.

Travaux en futaie irrégulière :

Combinaison de plusieurs opérations :

- dégagement et dépressage de la régénération naturelle au profit des essences recherchées,
- plantations complémentaires si nécessaire,
- détournage en cime des perches d'essences objectif,
- éventuellement élagage et taille de formation des perches d'avenir.

A effectuer dans les cinq ans qui suivent le passage en coupe de futaie irrégulière.

Travaux de suivi de la régénération en futaie irrégulière :

Passage manuel léger sur la parcelle combinant les différentes interventions (dégagement, dépressage, détournage, élagage) nécessaires au bon développement de la régénération à tous ses stades de croissance.

A programmer à mi-rotation entre 2 coupes de futaie irrégulière, lorsque les jeunes sujets manquent de lumière.

5. Avantages, contraintes et inconvénients

Avantages

- Une part maximale de la production de bois est concentrée sur les arbres de gros diamètre, les plus rémunérateurs pour le sylviculteur.
- Le renouvellement du peuplement a lieu en continu, ce qui évite les coupes rases et les longues périodes d'investissement inhérents à l'installation des jeunes peuplements.
- La futaie irrégulière, lorsque le peuplement est proche de l'état d'équilibre, procure des revenus réguliers, tous les dix ans en moyenne, à l'occasion de chaque coupe.
- Les peuplements irréguliers sont plus résistants et plus flexibles vis-à-vis des aléas climatiques (meilleure « cicatrisation » après un sinistre).
- Aucun risque d'appauvrissement du sol.
- Stockage de carbone important, supérieur à celui de la futaie régulière car le sol reste protégé par le couvert forestier en permanence.
- Respect des processus naturels et des essences spontanées limitant les effets des accidents climatiques et biotiques, et assurant la permanence des paysages et la préservation des écosystèmes forestiers.

Contraintes et inconvénients

- La sylviculture irrégulière est encore imparfaitement maîtrisée dans nos régions par manque de références techniques et financières sur le long terme (l'association Futaie irrégulière (AFI) est en train de pallier cette lacune).
- La futaie irrégulière exige un suivi attentif, encadré par des gestionnaires hautement qualifiés ayant une bonne connaissance de la mise en marché des bois et suppose un contrôle de l'évolution des peuplements (comparaison d'inventaires, suivi typologique...), engendrant un coût financier qui peut faire l'objet d'une subvention de l'État dans le cadre de l'élaboration d'un PSG.
- Elle nécessite une exploitation particulièrement soignée des bois, impliquant un réseau dense de chemins et de cloisonnements au sein des parcelles.
- La vente des arbres abattus, débardés et triés bord de route est parfois une obligation pour valoriser certaines coupes et s'assurer la maîtrise de l'exploitation.
- Risque de privilégier trop fortement des essences d'ombre comme le hêtre et le sapin pectiné, au détriment d'essences de lumière (chênes...) parfois mieux adaptées aux conditions locales.
- Mode de gestion ne permettant pas en pratique de protéger les arbres sensibles aux dégâts de gibier par des moyens artificiels (protections individuelles ou engrillagement), lorsque l'équilibre forêt – gibier n'est pas atteint.

6. Conditions sylvicoles favorables

Ce traitement est encore dans sa phase «initiale » à l'échelle de la vie d'un peuplement car les références les plus anciennes en Bretagne datent du milieu des années 1990.

- Les essences d'ombre (sapin, hêtre) ou supportant un certain couvert dans le jeune âge (érable sycomore, châtaignier...) se prêtent bien à ce traitement car elles apprécient de se régénérer dans les petites trouées laissées par l'exploitation d'un ou deux gros arbres mûrs.
- Les futaies mélangées présentent les meilleures aptitudes au traitement irrégulier car elles recèlent des essences aux exigences complémentaires, avec des rythmes de croissance différents assurant une prospection efficace du sol et une utilisation optimale de l'énergie lumineuse.

- Plus la futaie est proche du peuplement objectif « théorique » en terme de capital sur pied (exprimé par la surface terrière) et de structure (exprimée par la proportion PB/BM/GB), plus la gestion en futaie irrégulière est aisée.
- Ce mode de gestion exige des forêts d'une taille suffisante, aptes à produire du bois d'oeuvre de qualité, de manière à commercialiser au mieux des coupes générant une gamme de produits variés en dimensions, qualité, essences (constituer des lots attractifs d'un volume suffisant par catégories de produits homogènes).

Texte issu du SRGS de Bretagne consultable sur le net www.crapf.fr